



**Liste des emplacements réservés**

N°	Description	Bénéficiaire	Surface
01	Extension du cimetière de croix d'En Toulze	Commune	4 947 m <sup>2</sup>
02	Amélioration de la desserte de la zone UB des Vigariès	Commune	500 m <sup>2</sup>
03	Extension du groupe scolaire	Commune	6 500 m <sup>2</sup>
04	Amélioration de desserte (RD45)	Commune	500 m <sup>2</sup>
05	Aménagement carrefour RD 85, création d'une voie de desserte	Commune	900 m <sup>2</sup>
06	Aménagement carrefour RD 85	Commune	150 m <sup>2</sup>
07	Extension des équipements sportifs	Commune	41 000 m <sup>2</sup>
09	Aménagement carrefour VCB à l'est de la Garrigole, vers le Birradou	Commune	150 m <sup>2</sup>
10	Élargissement de la VCB à la Garrigole (Ouest)	Commune	2 000 m <sup>2</sup>
11	Desserte des Pagnoulets	Commune	300 m <sup>2</sup>
13	Acquisition de la Tour de Roquefort	Commune	5 000 m <sup>2</sup>
14	Création de la station d'épuration du hameau des Vilas	Commune	2 000 m <sup>2</sup>
15	Acquisition du site de Berrigouat	Commune	100 000 m <sup>2</sup>
18	Création d'un fossé de délestage busé à la Garrigole (Sud-Est)	Commune	800 m <sup>2</sup>
19	Création d'une voie de desserte + servitude d'assainissement (lotissements à l'ouest du Bourg)	Commune	2 000 m <sup>2</sup>
20	Aménagement de voirie dans le hameau du Pont-Crouzet	Commune	50 m <sup>2</sup>
21	Aménagement de voirie autour du bassin de Saint-Ferréol	Commune	3 680 m <sup>2</sup>
22	Espace vert en créant un rideau végétal	Commune	1 290 m <sup>2</sup>

**Légende**

**ZONE URBAINE**

- UA : Secteur correspondant aux noyaux historiques
- UB : Secteur correspondant aux zones d'urbanisation récente
- UBb : Secteur soumis à des prescriptions particulières en lien avec l'Abbaye-Ecole
- UX : Zone équipée réservée à l'accueil d'entreprises

**ZONE A URBANISER**

- AU : Zone destinée à être urbanisée à court ou moyen terme
- AUa : Secteur pouvant être urbanisé que sous forme d'opérations d'ensemble
- AUb : Secteur soumis à des prescriptions particulières en lien avec l'Abbaye-Ecole
- AU0 : Secteur ne pouvant être ouvert qu'après modification ou révision du PLU
- AUX : Zone vouée à être urbaniser en vue de l'accueil d'entreprises

**ZONE AGRICOLE**

- A : Zone faisant l'objet d'une protection stricte en raison de la valeur agricole des terres

**ZONE NATURELLE**

- N : Zone faisant l'objet d'une protection en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt
- Nc : Secteur pouvant accueillir des constructions liées aux activités cynégétiques collectives

**Autres prescriptions**

- Nd : Secteur correspondant à l'ancienne décharge
- Ne : Secteur réservé aux équipements publics et d'intérêt collectif
- Ni : Secteur dédié aux activités sportives de loisirs
- Np : Secteur de fort enjeu paysager
- Ns : Secteur dédié aux aires de stationnement autour du bassin de Saint-Ferréol

**Autres prescriptions**

- Emplacement réservé
- Espace soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination

**REVISION ALLEGEE N°5**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
 Commune de Sorèze  
 Département du Tarn

**Pièce 3**  
*Règlement graphique*  
 Planche 3/4